

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M22- 0005452

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 849 Société : 118884
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : CAELIA ABDALLAH
 Date de naissance : 01.10.1950
 Adresse : RES. NADIR Apt 13 EL WIAM EL ALFA
 CASABLANCA
 Tél. : 0661338891 Total des frais engagés : 1582,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin Docteur BOUGHALEB Faycal
 Cardiologue

Cachet du médecin :

24, Bd Rachidi - Casablanca
 Tél. : 05 22 26 55 11

Date de consultation : 14.06.22

Nom et prénom du malade : CAELIA ABDALLAH Age : 72 ans

Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : LITA tachel

Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 14/06/2022

Signature de l'adhérent(e) : Cyp

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
 Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Honoraires
14/05/12		9 + 20	300,00	Docteur BOUGHALFA Cardiologue 24, Bd Rachidi - Casablanca Tél. : 05 22 26 55 11 INP: 91036012

INP: 91036012

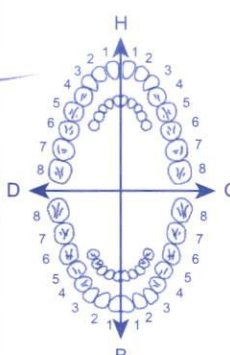
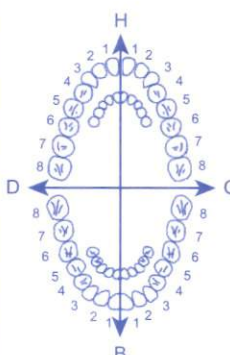
[illegible][illegible][illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B			COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
-------------------	---------------------	-------------

[illegible]MONTANTS
DES SOINSDEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H	
25533412		21433552
00000000		00000000
D		G
00000000		00000000
35533411		11433553
	B	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUXMONTANTS
DES SOINSDATE DU
DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr BOUGHALEB Fayçal

CARDIOLOGUE

Spécialiste des Maladies du Cœur
des vaisseaux et d'Hypertension Artérielle
Exploration Cardiovasculaire

Sur Rendez-vous

الدكتور فيصل بوعالب

طبيب أمراض القلب

متخصص في أمراض القلب

الشرائين وارتفاع الضغط الدموي

بالموعد

Casablanca, le

ار البيضاء في

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Co-aprovel 300mg/12,5mg
B28
P.P.V. : 239,00 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Co-aprovel 300mg/12,5mg
B28
P.P.V. : 239,00 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Co-aprovel 300mg/12,5mg
B28
P.P.V. : 239,00 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Co-aprovel 300mg/12,5mg
B28
P.P.V. : 239,00 DH

AMAREL 1MG
CP B30
LOT : 20E002
PER : 11 2023

P.P.V. : 510H10

AMAREL 1MG
CP B30
LOT : 20E002
PER : 11 2023

P.P.V. : 510H10

AMAREL 1MG
CP B30
LOT : 20E002
PER : 11 2023

P.P.V. : 510H10

6 118000 060024

AVLOCARDYL 40MG
CP SEC B50
LOT : 21E013
PER : 09 2024

P.P.V. : 410H80

6 118000 010227

P.P.V. : 410H80

6 118000 010227

PPV :

LOT :

PER :

PPV :

LOT :

PER :

Urgence : 0661.18.95.31

0522.26.55.11 : الهاتف - الدار البيضاء - الطابق الثاني - العرج برسيدي زروية الحسن الأول

24, Bd Rachidi • Hassan 1^{er} - 2^{ème} Étage • Casablanca • Tél. : 0522.26.55.11

E-mail : drboughaleb@gmail.com

ECG

Dr BOUGHALEB Faycal

HR: 66

Total Batts 11, Batts Normaux 11, Bradycardie,***

Suggestion :

NOM:abdellah chelliq

ID :

Genre :Homme

Age :72

DDN :01-01-1950

Date Test :14-05-2022 13:16

Case #:

Investigation #:

Médecin Référent:Dr BOUGHALEB Faycal

Signature Médecin:

Docteur BOUGHALEB Faycal
Cardiologue
24, Bd Rachid, Casablanca
Tél. 0622 20 55 11

10mm/mV 25mm/s



Filtre Principal:On Filtre ADS:On